



Petit commentaire avant relectures et corrections :

J'ai pour l'essentiel conservé le contenu très riche et de qualité d'Aurélie.

J'ai modifié :

- Le nom du projet : La Maison du Vélo et des Modes de Déplacements Durables et Alternatifs (initial) par La Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives (qui me paraissait plus condensé en gardant le même esprit)
- Le contenu a été raccourci. Il me semble que nous ne répondons pas à un appel d'offres dans ce cadre-là. La présentation de l'asso + du projet avec des illustrations me paraissait suffisante. En tout cas à cette étape.

Dans le même esprit qu'Aurélie, n'hésitez pas à vous approprier le document, à y mettre ce que vous souhaitez et à revenir sur mon parti pris.

Bonne lecture !

## DOSSIER DE DEMANDE DE BUDGET PARTICIPATIF

Date de la demande : 07/02/22

La Maison du Vél   
et des M obilités Alternatives

Personne chargée du dossier : **Martinez Aurélie**

Association porteuse du projet : **LIBOURNAVELO**

Statut juridique : Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août

Adresse postale : 7 rue Henri Barbusse, Libourne, 33500

Téléphone : 06 83 79 56 08

Courriel : libournavelo@gmail.com

Représentant légal : Michel Villain – président



### L'association LIBOURNAVELO

L'association **LIBOURNAVELO**, créée en 2002 est portée par un groupe de cyclistes urbains et ruraux aux profils très variés, tous animés par la volonté de promouvoir l'usage du vélo.

L'association a pour but :

-  L'apprentissage, la mise en confiance et le maintien dans la pratique du vélo
-  De promouvoir dans le Libournais, l'usage de la bicyclette comme mode de déplacement pratique, économique, non polluant et complémentaire des autres mobilités.
-  D'étudier et de proposer en concertation avec les usagers, les associations, les ligues et les pouvoirs publics, des projets de textes de lois, des aménagements, des campagnes de

sensibilisation et tous les moyens destinés à favoriser la pratique de la bicyclette en toute sécurité.

 D'appuyer toutes les actions en vue de la défense des cyclistes.

L'association est adhérente de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette).

L'association compte pour l'année en cours 41 adhérents et une quinzaine de bénévoles actifs.

L'association LIBOURNAVELO dispose actuellement d'un petit local à la maison Graziana ouverts tous les jeudis entre 17h et 18h30 qui lui permet de stocker des vélos réparés ou en attente de réparation. La taille de ce local étant insuffisante, des vélos sont également stockés chez des bénévoles.

## Activités de LIBOURNAVELO

### L'atelier vélo

L'activité principale de l'association à ce jour est « l'atelier Vélo » de réparation de vélo qui a lieu tous les jeudis de 16H à 19H à la maison Gaziana, dans la cour de cet espace, en partenariat avec la Consigne.

*L'atelier Vélo est un lieu de travail personnel. L'objectif de l'association est de favoriser l'entraide, le transfert de compétences et l'autonomie en mécanique cycle (la vélonomie).*

*Environ 140 - 150 personnes venues avec des vélos à réparer sur 40 jeudis, des ateliers ont également été animés lors de différents événements propices à cette activité.*

L'association ne disposant pas d'un espace « atelier de réparation », les réparations de vélos ayant lieu en dehors de ce créneau se font directement chez les bénévoles. L'association reçoit en effet un certain nombre de vélos en don notamment qu'elle remet en état et qu'elle revend ensuite à prix solidaires lors de bourses aux vélos qui ont régulièrement lieu à la maison Graziana à des moments opportuns (avant Noël par exemple) mais également parce que l'espace vient régulièrement à manquer pour poursuivre sereinement l'activité.

L'association mène également d'autres activités comme :

### La « vélo école »

*Le but de la Vélo école est de développer l'apprentissage du vélo en accompagnant les débutants, jeunes et moins jeunes, ou ceux et celles qui ont pratiqué le vélo il y a longtemps et qui n'osent pas remonter sur un vélo pour diverses raisons.*

*Un membre de l'association a suivi la formation « **Initiateur Mobilité Vélo** »*

*6 animations vélo école sur l'année ont été réalisées.*

### Marquage « bicycode »

Il a également été réalisé des marquages de vélo chez un membre de l'association où lors d'animation de rencontre sur la thématique du vélo.

### Randovélo

Quelques sorties à vélo, sur des circuits en ville ou plus protégés des circulations automobiles ont été animées



#### **Bourses aux vélos et aux pièces**

La vente de vélos suite à un don et remise en état, de même pour les vélos recyclés / abandonnés



#### **Prévention routière**

Rappel de la signalisation et des règles à respecter pour un usage de la voirie en toute sérénité.



#### **Accueillir les dons de vieux vélos**

Les dons permettent à l'association de proposer des prix de vélos solidaires et financer une partie de ses activités



#### **Acteur local qui contribue à la promotion du vélo**

L'association a été consultée et invitée à la discussion autour de la pratique du vélo comme mode de déplacement, elle a également menée des actions de promotion et de défense de la pratique, notamment avec sa participation à la Commission Vélo de la ville de Libourne.

Les activités mentionnées ci-avant sont limitées par l'absence d'un local qui réponde au panel d'activités actuelles souhaitées et aux projets de développement portés par LIBOURNAVELO.

### **Présentation et objectifs principaux du projet**

LIBOURNAVELO souhaite pouvoir s'établir dans un lieu fédérateur autour de la mobilité douce et des mobilités alternatives à la voiture individuelle).

Ce lieu permettrait de reprendre les activités historiques de l'association dans de meilleures conditions et de les développer afin de répondre aux enjeux locaux liés à l'environnement, à l'économie, à l'amélioration des espaces urbains, à l'éducation avec la sécurité routière, au développement du dynamisme du territoire, au tourisme... LIBOURNAVELO souhaite se donner les moyens de mettre la mobilité durable au cœur de la mobilité sur le territoire. Les questions de mobilité restent complexes, un accompagnement à destination des usagers est une nécessité.

Ce lieu s'appellerait « **la Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives** »

LIBOURNAVELO deviendrait ainsi un acteur local, culturel, social, solidaire, écologique, sportif, orienté solution pour toutes et tous. Un espace clair, identifié, central, connu est nécessaire pour porter ce projet. LIBOURNAVELO demande donc à la ville de Libourne un local et du budget pour mener ses activités :



**Outils en libre-service** : borne de gonflage, outils spécifiques cyclisme



**Formations des personnes et bénévoles**



**Événementiels et promotion du vélo et des modes de déplacement durables** : dans le cadre de fêtes du vélo, balades, projections-débat, etc. en animation, participation ou mise en œuvre mais également invitation d'associations partenaires, débats, conférences

-  **Centre de ressources et d'informations sur les modes de déplacement durables / Vélocythèque** : prêts, mise à disposition et recommandation de ressources littéraires.
-  **Emploi et mobilité durable** : accompagnement de structures employeurs dans la décarbonation des déplacements de leurs employés et de leur flotte de véhicules, actions / animations dans le cadre de plan d'actions PDM
-  **Promotion de la cyclologistique**
-  **Visibilité numérique** : Site internet – blog, Liens documentaires, contenu
-  **Information vélotourisme local** : information sur la couverture du territoire pour la pratique de cette activité mais également conseils pour s'y mettre
-  **Boutique 2eme main (partenariat)**
-  **Low tech à pédales**
-  **Lien avec des manifestations sportives** : concertation, aide, animations d'activités, promotion
-  **Information sur les aides disponibles**
-  **Animation de fresques du climat et de la mobilité** auprès de public d'élus, de citoyen et de scolaire (<https://fresqueduclimat.org/> et <https://fresquedelamobilite.org/> )
-  **Activité de concertation sur la mobilité**
-  **Lieu de rencontre des acteurs de la mobilité durable**

### Descriptif du local et des équipements

Le lieu nécessaire à l'activité de **la Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives** doit disposer des espaces décrits ci-dessous :

- Un **espace de stockage** de vélos et de matériels d'une surface au sol de 50 m<sup>2</sup> protégé et sécurisé (fermé à clé à minima) - H24/7j
- Un **espace atelier** qui contiendra en permanence des établis d'outils et espaces de travail et dont la surface au sol est suffisante pour travailler sur 3 vélos en simultané et se déplacer autour, soit environ 50 m<sup>2</sup> au sol
- Une **espace de rencontre** où mener des activités en groupe, conférences, formations, activités ludiques et démonstrations (low tech par exemple) type salle de classe équipés de

chaises, tables, tableau, projecteur dont l'espace peut être aménagé à notre convenance selon les besoins de l'activité -doit pouvoir accueillir une 20aine de personnes en simultané

- Une **espace d'accueil** du public pour les questions et sollicitations qui fera également office d'espace de documentation, d'exposition, d'information

Le lieu devra être sécurisé, chauffé, éclairé, avec accès à un point d'eau et à l'électricité.

### Public cible - géographique

Les habitants de la CALI et grâce à l'implantation de la maison sur la commune Libourne plus particulièrement les habitants de Libourne.

En effet, le contexte urbain et le niveau de pratique actuel sur la commune font de ses habitants une cible privilégiée pour laquelle l'alternative mobilité active est particulièrement crédible et réalisable selon un planning court terme.

L'effort déployé sur la commune de Libourne doit servir de lieu d'expérimentation pour l'ensemble communes de la CALI, pour lesquelles un projet similaire pourrait être décliné ou bien la version « mobile » de **la Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives** déployée dans un second temps.

Enfin, le projet doit être réfléchi dans une cohérence territoriale et sociale, les communes doivent être pensées comme reliée entre elles.

### Public cible - social

Le projet s'adresse à **toutes et tous**.

Petit et grand, jeune et moins jeune, à l'aise à vélo ou non, déjà initié aux mobilités durables et alternatives à la voiture individuelle ou non, handicapé, avec tous types de budget, de tout niveau social, sportif et moins sportif, ...

Ce projet s'adresse à un public curieux.

Ce projet doit s'inscrire dans une alliance entre des personnes issues entre autres, du milieu citoyen, associatif, académique et institutionnel, tous ces acteurs jouant un rôle et apportant une plus-value à une stratégie d'action collective en faveur de la mobilité durable.

### Territoire concerné par le projet

Libourne mais plus globalement la CALI

L'écosystème des acteurs de la mobilité sur un territoire est diversifié et mener à bien un projet de décarbonations nécessite des interactions fortes intercommunales et en bonne intelligence. Une solution unique valable pour tout le monde n'est pas réaliste. Le territoire et les besoins en déplacement des habitants sont pluriels, alors soyons créatifs.



# COMMENT SE DÉPLACER AUTREMENT ET MOINS CHER ?

LES TRANSPORTS SONT RESPONSABLES DE 35 % DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>. ET LE TRAFIC ROUTIER Y EST POUR BEAUCOUP. ALORS, QUELLES SOLUTIONS POUR LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ?

## LA VOITURE PÈSE SUR LE BUDGET ET LA SANTÉ

**40%** des trajets quotidiens < 3 km



**10 à 12 %** du budget des ménages (amortissement de l'achat, carburant, assurance, entretien...)



passées dans les bouchons (à Paris et Marseille)

**48 000** décès prématurés par an liés aux particules fines

## PLACE AUX MODES ALTERNATIFS

### POUR LES TRAJETS LES PLUS COURTS



### QUELS AVANTAGES ?

**C'est moins cher à l'usage**

**10 km/jour = 100 €/an à vélo**  
= 1 000 €/an en voiture

**4 pleins d'essence = le prix d'1 vélo neuf**

**C'est meilleur pour la santé**

**30 mn** de vélo ou de marche quotidienne  
= **-30 %** de risque de maladie (cardio-vasculaire, cancer, diabète...). Lorsqu'on utilise les transports en commun, on marche déjà **27 minutes** en moyenne par jour !

### POUR LES TRAJETS LES PLUS LONGS



## LA MOBILITÉ ÉVOLUE



Le télétravail réduit les déplacements. **16 à 20%** des actifs pratiqueraient le télétravail en France.



Les nouveaux véhicules voient leur vente augmenter : entre 2016 et 2017, c'est **81% de hausse** pour les véhicules hybrides rechargeables.



Le covoiturage a du succès : en 2018, **30 %** des français y ont eu recours.

Source : Observatoire des mobilités émergentes

### POUR ALLER PLUS LOIN

Profitez des informations et conseils de l'ADEME sur [www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements](http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements)



010773 | Janvier 2019